

HERBITZHEIM Contre la centrale de Hambach

Le combat se poursuit

« Quoi qu'on ait pu penser, nous n'avons pas chômé durant cette année. » C'est ce que l'ADPSE (association de défense contre la pollution de Sarreguemines et environs) a fait savoir en ouvrant son assemblée générale à Herbitzheim.



L'association compte actuellement 400 adhérents. PHOTO DNA

Les opposants à la centrale de Hambach ont continué à informer la population sur le projet qu'ils combattent depuis deux ans. Marie-Thérèse Dollé a rappelé les activités de l'année écoulée. Quatre réunions d'information ont eu lieu dans les villages concernés par l'implantation des lignes très haute tension : Holving, Sarralbe, Neufgrange et Hilsprich. Deux marches ont été organisées en mars et juin.

Par ailleurs, un collectif, constitué de plusieurs partis politiques, a apporté son soutien à l'association, présente dans les rues de Sarreguemines lors du marché de Noël. En janvier, le repas de la soli-

darité affichait complet. En juin 2011, un nouveau recours a été déposé auprès tribunal administratif de Strasbourg contre l'autorisation d'exploiter.

Le nouveau site de l'association (adpse.fr.) a vu le jour en septembre

Le mois dernier, une réunion publique avec M^e Brand, qui défend la commune de Herbitzheim dans l'affaire l'opposant à Hambrégie, a permis de faire le point sur les

procédures en cours. Très attendu, le nouveau site de l'association (adpse.fr.) a enfin vu le jour en septembre. Le trésorier Raymond Gerber a présenté le bilan financier. Les dépenses s'élèvent à 10 176,97 euros, les recettes des manifestations, les dons et adhésions ont rapporté 33 095,68 euros.

En ajoutant le report du résultat 2010, on arrive à un montant de 34 927,81 euros. Une belle somme, mais il faut néanmoins en déduire les frais d'avocat. « Une grosse facture », selon le trésorier.

Isabelle Hoellinger a fait le point sur les procédures juridiques en cours. La porte-parole de l'ADPSE a énuméré les

arguments invoqués par l'association ainsi que les réponses de la partie adverse. « Nous avons des arguments valables pour gagner », a-t-elle conclu.

Un autre point à l'ordre du jour concernait le renouvellement du tiers de la collégiale, composée de treize membres. Etienne Kneipp, démissionnaire, a été remplacé par Laurent Meyer. Les autres membres ont été réélus.

Concernant les projets 2012, Michel Uhring a fait savoir que l'ADPSE souhaite sensibiliser à sa cause les candidats aux prochaines élections. L'association continuera à diffuser des lettres d'information. ■